

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 50 (1962)

Heft: 25

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-270146>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DANS LES CANTONS ROMANDS

V A U D

Avis unanime :
pas de « Journée de la femme » à l'Expo 64

Le Centre de liaison des associations féminines vaudoises, qui groupe 28 sociétés, sous la présidence de Mme Christiane Paschoud (Lausanne), a tenu son assemblée annuelle, le 18 octobre ; Mme Irène Charmey (Cully), vice-présidente, décédée ce printemps, est remplacée, comme membre du comité, par Mme Pernet (Lausanne), présidente provisoire de la Fédération des unions de femmes, et Mme Hofstetter (Femmes universitaires) a été désignée comme vice-présidente. Des cours de connaissance de la viande ont été très suivis ; un cours donné en mai a formé des chefs de poste pour la protection civile. Le Centre suit de près l'activité de la Commission romande des consommatrices.

Des démarches ont été entreprises en vue d'une meilleure représentation féminine dans les commissions d'« l'Exposition nationale, quatre femmes ont été nommées, Mme Charles Berger-Reymond, Mme Ninette Lévalley, Mme G. et les échanges, Mmes Guy Flatté (Femmes de professions libérales commerciales) et Ch. Paschoud (Femmes de passeur), pour la propagande. Le Centre projette une salle de repos pour les femmes travaillant à l'Exposition. M. A. Maurin, chef de service-adjoint à l'Exposition nationale, a proposé l'organisation d'une journée de la femme. L'assemblée réunissant à Neuchâtel les 18 présidentes des centres de liaison suisses a repoussé sans hésitation cette proposition ; les femmes suisses n'entendent pas faire bande à part, mais être intégrées dans la communauté nationale ; d'autres grandes associations féminines ont exprimé le même avis. Mme S. Jaccottet-Dubois, qui siège dans la commission de la vie civique, a exposé les suggestions faites pour illustrer cette vie civique dans la communauté humaine, qui englobe les partis politiques, les syndicats, la Société suisse des juristes, les groupements patronaux, six associations féminines ; le thème proposé est celui de la vie politique et l'absentéisme, ce qui permettra de mettre en regard l'activité des citoyens, leur défaillance, l'activité relative des futures citoyennes, de mettre en évidence des futures citoyennes vaudoises, genevoise et neuchâteloise.

Pour terminer la séance, Mme R. Gaillard, directrice de l'Ecole supérieure de Villamont, a parlé de l'Ecole romande. Les prud'hommes

La « Feuille des avis officiels » du canton de Vaud vient de publier la liste des citoyens et des citoyennes élus membres des Conseils de prud'hommes. Montreux a été tricez femmes, Lausanne, onze, Vevey, cinq, Yverdon, quatre, Nyon, trois, Payerne, trois, Renens, deux et Vallorbe, une.

En 1958, les élues furent au nombre de 44, de 26 en 1954.

Le groupe des femmes libérales (Lausanne)

Le groupe des femmes libérales de Lausanne s'est réuni, le 27 novembre, à l'hôtel de la Paix, sous la présidence de Mme Simone Chavani, en présence de quatre députées libérales. Après Mme Chavani, qui recommanda aux membres de s'intéresser toujours mieux à la vie politique du pays, on entendit deux excellents exposés.

Tout d'abord, Mme Elisabeth Biaudet, députée, qui a assisté à la séance du 29 septembre, à Berne, de l'Union libérale démocratique suisse, a exposé avec pertinence et un brin d'humour l'importance des problèmes que pose à notre pays l'intégration européenne, sans négliger de relever la lente évolution des idées dans ce domaine. La politique suisse ne saurait être immuable.

Ensuite, Mme Erica Carrard, députée, qui a siégé dans la commission de gestion du Grand Conseil pour l'année 1962, a fait part de ses premières impressions de parlementaire, sans cacher à la fois son plaisir, son intérêt et son étonnement devant l'ampleur, la lourdeur du ménage cantonal, qui ne semble guère se soucier de rationalisation, de simplification.

S. B.

Mort d'une bonne féministe

A Pully, où elle vivait avec sa sœur, Mme Neiss, décédée peu après, est morte, le 1er octobre, à l'âge de 91 ans, Mme Katie Jomini-Fordham, qui a joué un rôle important dans les Unions de femmes, le Suffrage féminin, les Femmes abstinences vaudoises.

S. B.

Noces de diamant

Mme et M. Faillietz-Perreaud, ancien fonctionnaire à la direction des téléphones, à Lausanne et à Vevey, retirés à Villeneuve, ont fêté, le 18 octobre, le soixantième anniversaire de leur mariage.

Mme Faillietz a été pendant 27 ans, de 1908 à 1935, la collaboratrice de la « Feuille d'avis de Vevey » pour l'actualité féminine et féministe, le ferme soutien de toutes les activistes féminines.



Les roses de Genève

Etablissements
F. POUNGNIER

PINCHAT s/Carouge

En vente chez tous les fleuristes

G E N E V E

Femmes diplômées de l'Université

La section genevoise des femmes universitaires, au cours de son assemblée annuelle, le 17 octobre, avait confirmé à la présidence Mlle Nicole Dieydet et son comité auquel un nouveau membre s'ajoute, Mme Burger-Meister-Guez, médecin. Cette séance a précédé de peu l'assemblée annuelle de l'Association suisse des femmes universitaires pour laquelle la section d'accueil a été beaucoup se déplacer.

Le programme était varié à souhait : pour les scientifiques, tout d'abord, visite du Cern, avec conférence introductive, film et visite en groupes des installations de recherche atomique. Le Conseil d'Etat et le Conseil administratif de Genève offraient ensuite une réception à la Métropole, où le chef du Département de l'instruction publique, M. Chavanne, recommanda, dans son allocution, d'encourager vivement les études supérieures aux jeunes filles ; sans manquons en effet de spécialistes qualifiées sortant diplômées de nos universités. La Suisse est, en Europe, un des pays qui a le moins de diplômées universitaires ; elle occupe l'avant-dernier rang.

La soirée fut consacrée à la détente musicale, mais cette musique avait aussi un aspect savant, puisqu'en écoute, au musée, des instruments anciens, curieux, oubliés ou exotiques.

La conférence du dimanche matin était donnée par Mme Bindschedler-Robert, docteur en droit, professeur à l'Institut des hautes études internationales et traitait de ce problème brûlant : « Énergie atomique et droit international ». Le conférencière a démontré que, malgré l'existence du Tribunal international de La Haye, malgré celle de l'Assemblée des Nations Unies — où existe malheureusement le droit de veto — aucun véritable régime international ne peut s'établir. Il n'y a de tribunal que là où chacune des parties consent à se présenter et fréquemment les états du monde refusent de faire juger, par La Haye, tel ou tel litige. Il n'y a pour le moment que des traités signés entre différents états et contenant différentes clauses. On ne peut garantir leur durée. Seul l'ONU pourra à la longue créer un sentiment international et faire admettre certaines normes qu'on devrait respecter.

A la séance administrative, après la présentation des rapports d'activité et de finances, après ceux des commissions des relations internationales, des intérêts professionnels, des bourses, on procéda aux élections : Mme Schucan-Grob, docteur en médecine, de Bâle, fut élue en remplacement de Mme Thalmann, de Berne, qui se retire. La secrétaire sera Mme V. Ludwig-Strasser, de Bâle. Au comité central, fut élue Mme Thalmann-Antener, docteur juriste (Berne) et réélue Mmes Suter-Hirt, docteur mathématicien (Neuchâtel) et Jund-Sarasin, docteur mathématicien (Zürich).

Au BIT

Mme M. Nussbaumer, fonctionnaire au Bureau international du travail à Genève, séjourne actuellement à Dar-es-Salaam, Tanganyika, pour y installer un bureau régional du BIT.

Une troisième conseillère communale

Dans la campagne genevoise, on semble faire volontiers confiance aux femmes. Après Meyrin et Collex-Bossy, c'est Plan-les-Ouates qui a fait appeler à une femme — une paysanne, Mme Ida Colomb — pour faire partie de ses autorités communales.

Les GENEVOISES liront

EN PAGE 6

un article d'information sur

les votations

des 15 et 16 décembre 1962

NEUCHATEL

Un bel équilibre

Colombier est la localité du canton qui possède le plus grand nombre de conseillères générales. Par suite de la récente nomination de Mme Irène Balm, socialiste, leur nombre s'élève à 6, dont deux libérales, deux radicales et deux socialistes.

Nous osons espérer que cet heureux équilibre leur permettra de servir la main au-dessus des parts et de déjouer un travail fructueux.

Les quelques 70 à 80 conseillères générales réparties dans nos différentes communes les envoient sans doute, car elles expérimentent la difficulté qu'il y a à s'affirmer dans un conseil essentiellement masculin. Qu'elles sachent que leur fidèle présence à leur poste est un gage pour l'avenir.

LA CHAUX-DE-FONDS

La Chaux-de-Fonds a donné à une nouvelle rue le nom de Monique Saint-Hélier, auteur d'un livre sur cette cité. Vevey a fait de même pour la grande pianiste Clara Haskil, qui était bourgeoise de cette ville.

... et une autre dans les services diplomatiques

Mme Carolette Vernaz, secrétaire au Département politique, vient de déterminer une période de trois ans à l'ambassade de Suisse au Caire. Rentrée à Fribourg pour y passer ses vacances, elle en est repartie pour Londres.

Nos voix les meilleures accompagnent ces deux sympathiques Fribourgeoises dans leurs nouvelles résidences.

Ecole pédagogique privée FLORIANA
LAUSANNE - Pontaise 15 - Tél. 24 14 27

● FORMATION de gouvernantes d'enfants de jardinières d'enfants et d'institutrices privées

● PRÉPARATION au diplôme intercantonal de français

La directrice reçoit tous les jours de 11 à 12 heures (sauf le samedi) ou sur rendez-vous



VOYAGES ET VACANCES

gratuits en collectionnant les bons de garantie des

Pâtes de Rolle

Forum des consommatrices aux Salon des arts ménagers

La direction des Laiteries Réunies a eu l'heureuse idée d'inviter les consommatrices à discuter du problème de l'étiquetage des marchandises à l'occasion du Salon des Arts ménagers, le 2 novembre.

On sait, en effet, que devant l'afflux de produits similaires et cependant variés qui sont offerts à la clientèle, les acheteuses ont actuellement beaucoup de peine à discerner quel est le produit qui répond le mieux à leurs besoins.

Sur l'esplanade avaient pris place, autour du président des éditions M. Roger Nordmann, des représentants des distributeurs et des membres de la Commission romande des consommatrices. La présidente de celle-ci, Mme Ariane Schmitt, démontre par quelques exemples que les renseignements fournis sur les produits sont insuffisants.

Autour du beurre, des œufs et autres

Ainsi, nous savons que le beurre de cuisine est moins cher que le beurre de table, mais nous ne savons pas en quoi diffèrent ces deux qualités. M. Tanner, de la Direction des Laiteries Réunies, répond que le beurre de cuisine, mélange de beurre scandinave et de beurre suisse, est stocké un peu plus longtemps que l'autre, mais, ajouta-t-il à l'intention d'une auditrice inquiète, l'un et l'autre sont faits avec des crèmes pasteurisées.

Un problème analogue se pose pour les œufs d'étranger et du pays. Ces derniers, qui devraient être tout frais, se révèlent parfois moins frais que les autres. Si les œufs portent une date d'expédition de production, on pourrait savoir à quoi s'en tenir. Ainsi, en achetant des œufs portant des dates plus avancées et vendus un peu moins cher, on saurait qu'il court un risque et qu'on n'a pas de réclamation à faire. C'est du moins ce qu'a dit un consommateur précis et aimablement eloqué.

De grandes réclames ont récemment paru dans la presse, annonçant des pommes de garde à des prix avantageux ; mais sur les vastes espaces consacrés à ces annonces, on ne trouvait aucune indication concernant les dates auxquelles les diverses espèces de ces pommes seraient prêtes à la consommation, ni les emplois particuliers auxquels elles se prétaient. M. Giroud, chargé de la propagation des fruits du Valais, a répondu que ces renseignements figuraient sur un dépliant fourni aux dépositaires. Les consommatrices voudraient les trouver dans les articles publicitaires, sans avoir à aller les chercher ailleurs.

Le président du Forum a beau se déclarer sceptique sur les désirs d'information des acheteuses, Mme Deslarzes, professeur d'enseignement ménager, réplique que l'école entraînerait les futures mères à rechercher les informations utiles, si on pouvait les trouver sur l'étiquetage des produits.

M. Archinard, docteur en sciences, fait remarquer qu'on s'illusionne parfois sur la valeur de tel ou tel aliment : le yogourt bulgare a une valeur thérapeutique certaine, mais si les yogourts courants, diversement parfumés que l'on achète dans les magasins sont des aliments utiles, ils ne sont toutefois pas comparables au yogourt bulgare ; il faudrait que ceci aussi soit indiqué.

La question de la publicité

Comme l'a très bien exprimé un des consommateurs présents, le public réclame que la publicité fournit des arguments d'achats, qu'elle rende service au consommateur et non pas seulement à celui qui vend quelque chose.

M. Tanner reconnaît que la publicité devrait être rajeunie et qu'elle pourrait l'être, à condition que les consommatrices expliquent avec précision ce qu'elles voudraient savoir.

Le forum se termine par une distribution de glaces aux assistants et aux participants, glaces aux fruits confits, offertes aimablement par les Laiteries Réunies. En appliquant ces maxims énoncées plus haut, on peut facilement déjouer les tentatives de certains fabricants de faire croire que leur produit est meilleur que les autres.

Il est chef de clinique

Pour la première fois, au début d'octobre, une femme a été nommée chef de clinique à la Maternité de Genève. Il s'agit de Mme Sylvie Bono, Dr méd. Nos félicitations.

Assemblée de gymnastes

Lundi 27 novembre s'est tenue, dans la salle des fêtes de l'Association cantonale genevoise de gymnastique féminine à laquelle participaient 21 sections appartenant à notre plus important groupement d'éducation physique féminine qui compte plus de 2000 membres et quelques 200 élèves pupilles.

Sous la présidence de M. L. Chappuis, les déléguées approuvèrent les rapports présentés par le Comité cantonal (Mme Chappuis), le Comité technique (Mme Cl. Maeder), la Commission des pupilles (Mmes A. Moret et E. Jaccottet) et de propagande.

Quant aux comptes et budget, dont donna connaissance Mme F. Puhli, ils furent acceptés par l'assemblée unanime.

Les dépenses sont réservées dans leur majorité à l'organisation de cours en vue de la formation de nouvelles monitrices et pour les diverses branches auxiliaires : patinage, ski et natation inscrites au programme de l'ASGF.

L'Association organisera l'an prochain une Journée féminine où seront réunies activités et pupillages et qui sera, pour les aînées, une répétition générale en vue des Journées suisses de gymnastique féminine de Lucerne, les 22 et 23 juin et auxquelles participeront 17 000 femmes et jeunes filles.